

APPEL À COMMUNICATIONS

**Copistes et secrétaires :
production et circulation
des manuscrits au XVIII^e siècle**

Colloque international
Université de Berne
Institut de langue et de littérature françaises
26-28 septembre 2024



Les métiers de secrétaire et de copiste semblent, au premier abord, bornés à des activités mécaniques. *L'Encyclopédie*, par exemple, ne mentionne dans l'article « Copiste » que les compétences de « bien lire et bien écrire », alors que cette personne participe assurément à la circulation des savoirs entre particuliers et permet la diffusion de la philosophie clandestine et des nouvelles à la main. Quels sont donc les rôles concrets joués par les secrétaires et les copistes (y compris les auteurs se copiant eux-mêmes) dans la production, la diffusion et la conservation des œuvres au cours du long XVIII^e siècle ? Nous souhaitons étudier toute une activité matérielle et pratique autour du manuscrit, pour elle-même et pour ses enjeux intellectuels et éditoriaux, en nous demandant si le travail de secrétaire et celui de copiste évoluent ou non en fonction du genre du texte, des conditions techniques, et au gré des différents contextes économiques. Figures aussi discrètes qu'indispensables, le secrétaire et le copiste contribuent bien en effet, avec l'auteur et l'éditeur, à l'existence de l'œuvre.

Les propositions de communication pourront notamment explorer les pistes suivantes :

- Manuscrits non-autographes ou versions multiples de manuscrits autographes
- Les méthodes de travail d'écrivains employant un ou plusieurs secrétaires ou copistes
- Les apports des secrétaires et des copistes (par exemple, une première écoute, une première lecture)
- La marge de manœuvre des secrétaires et copistes (par exemple, la réécriture des manuscrits clandestins)
- L'écriture comme travail collectif

Les propositions de communication, d'une longueur d'environ 300 mots, ainsi qu'une courte note biographique pourront être envoyées, avant le 21 juin 2024, à l'adresse suivante : [alice.breathe\[at\]unibe.ch](mailto:alice.breathe[at]unibe.ch).

Les frais de voyage et d'hébergement des intervenantes et intervenants seront pris en charge.